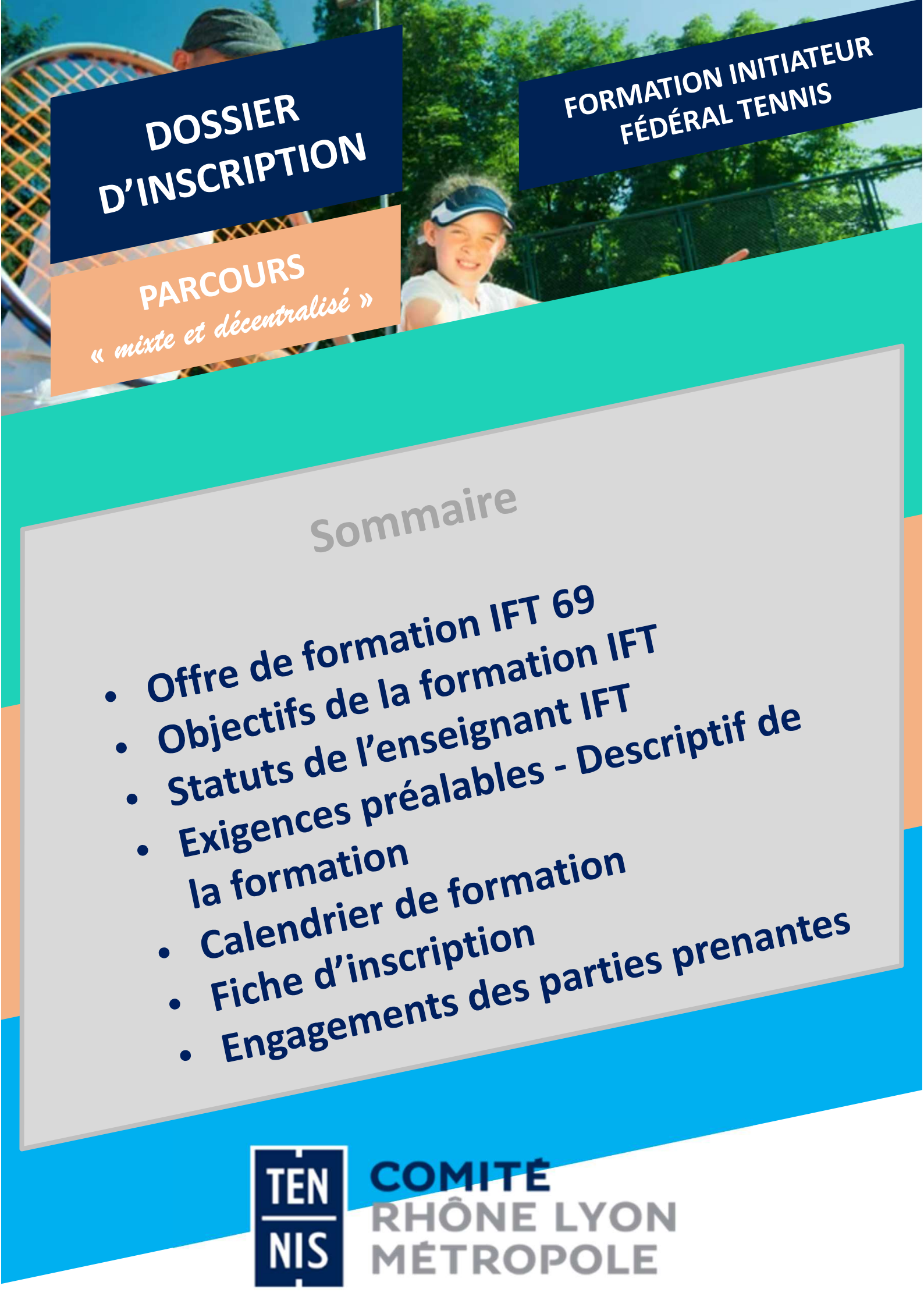




**DOSSIER
D'INSCRIPTION**

**FORMATION INITIATEUR
FÉDÉRAL TENNIS**

PARCOURS
« mixte et décentralisé »

Sommaire

- Offre de formation IFT 69
- Objectifs de la formation IFT
- Statuts de l'enseignant IFT
- Exigences préalables - Descriptif de la formation
- Calendrier de formation
- Fiche d'inscription
- Engagements des parties prenantes



**COMITÉ
RHÔNE LYON
MÉTROPOLE**



OFFRE DE
FORMATION IFT

FORMATION INITIATEUR
FÉDÉRAL TENNIS

SAISON 2024-2025
3 SESSIONS

1

PARCOURS « mixte »

- Contenus pratiques en présentiel sur la base départementale – Centre de ligue à Bron
- Contenus théoriques en distanciel
- Démarrage : 27 juin 2024
- Inscription jusqu'au 23 juin 2024

Encadre les jeunes de l'école de tennis de ton club !

2

PARCOURS « mixte et décentralisé »

- Contenus pratiques sur les clubs partenaires identifiés :
→ secteur Amplepuis-Cours Thizy pour la session 2024
- Contenus théoriques en distanciel
- Démarrage : 27 juin 2024
- Inscription jusqu'au 23 juin 2024

Fais progresser les joueurs qui te sont confiés !

3

PARCOURS « 100% présentiel »

- Contenus théoriques et pratiques en présentiel
- Base départementale – Centre de ligue à Bron
- Démarrage : Du 28 Oct. au 1^{er} Nov. 2024
- Inscription jusqu'au 30 septembre 2024

Renseignement auprès de ton club ou du comité départemental



COMITÉ
RHÔNE LYON
MÉTROPOLE

A conserver par le candidat

Le Diplôme d'initiateur fédéral confère à son titulaire les compétences pour : initier et encadrer, de façon bénévole, en cours collectifs, des jeunes âgés de 18 ans au maximum dans les écoles de tennis des clubs affiliés.

Ils seront sous la responsabilité d'un enseignant professionnel diplômés d'Etat.

Parcours	Objectifs globaux	Objectifs pédagogiques
Stage en club	Faire vivre au stagiaire des situations d'enseignement avec des publics réels, accompagné par son tuteur pour développer son expérience d'enseignant	En fin de stage, le stagiaire sera capable d'encadrer en autonomie un groupe de 6 enfants de 7 à 12 ans en initiation pendant une séance complète
		A l'issue des actions d'animation, le stagiaire aura conscience de son rôle au sein de l'équipe du club pour animer la vie sportive de l'école de tennis en complément des séances d'apprentissage.
Stage en centre de formation : bloc réglementaire et sécurité	Avant la séance :	Respecter le cadre réglementaire lors de ses interventions
		Se préparer pour être disponible à l'accueil des enfants
	Pendant la séance :	Garantir la pratique collective en toute sécurité avec des groupes d'enfants de 7 à 12 ans en priorité
	Fin et après la séance	Assurer une bonne transition avec la suite de la journée pour tous
Stage en centre de formation : bloc pédagogie et initiation des 7-12 ans	Animer la séance et la relation avec les joueurs	Accueillir les enfants, établir une relation de qualité, individuelle et collective
		Dynamiser l'activité des enfants, partager le plaisir de jouer, donner envie
	Programmation et démarche	Disposer d'un plan de séance à mettre en œuvre répondant à un objectif pédagogique
		Favoriser une découverte et un apprentissage des 1eres bases du tennis ludique, plaisant et global

Les initiateurs fédéraux sont des membres licenciés des associations affiliées à la FFT qui participent, à titre bénévole exclusivement, à l'initiation des jeunes de l'école de tennis au plus tard jusqu'à 19h.

1. Le candidat à la formation d'initiateur fédéral doit être, à la date du début de son stage :
 - titulaire du diplôme de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
 - âgé de 15 ans révolus au moins.

Note : il n'est pas obligatoirement classé, mais doit posséder un niveau de pratique du tennis suffisant pour prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée.
2. La demande écrite du candidat, présentée et signée par le président de l'association affiliée, est adressée au comité départemental, accompagnée de l'autorisation des représentants légaux du candidat s'il est mineur. Elle comprend l'engagement formel du candidat de n'exercer son activité qu'auprès des licenciés jeunes dans le cadre de l'école de tennis.
3. Le candidat est convoqué par l'organisme de formation du comité départemental pour effectuer un stage de formation dirigé par un formateur titulaire d'un diplôme d'Etat, désigné par l'organisme.
4. Dès son entrée en formation, l'initiateur stagiaire peut exercer une activité pédagogique supervisée par un tuteur enseignant diplômé du CQP Educateur Tennis (CQPET) ou d'un diplôme d'Etat tennis (DEJEPS ou DESJEPS), présent sur le court. A défaut de tuteur diplômé présent dans les effectifs du club, et à titre exceptionnel, un initiateur fédéral majeur pourra exercer cette mission tutorale.
5. Le référentiel de la formation (contenu et durée), portant notamment sur les règles de sécurité, le comportement à adopter en présence d'un public mineur, la démarche et les outils pédagogiques, est déterminé par la commission fédérale emploi formation sur proposition de la DTN et de la direction de la formation.
6. La validation de la qualification d'initiateur fédéral est accordée ou non par le responsable de l'organisme de formation :
 - à l'issue de cette formation
 - à partir de 16 ans révolus
 - après avis favorable du président du club et du tuteur enseignant diplômé.
7. De 16 à 18 ans, l'initiateur fédéral peut prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée, dans le cadre de l'école de tennis, en présence d'un responsable majeur sur le site de pratique.
8. Le responsable majeur est :
 - un enseignant (initiateur fédéral, CQPET, DE ou DESJEPS)
 - un dirigeant de l'association affiliée (président, secrétaire général ou trésorier).
9. A partir de 18 ans révolus, l'initiateur fédéral peut prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée, dans le cadre de l'école de tennis, en autonomie.
10. L'activité de l'initiateur fédéral ne peut s'exercer qu'auprès de l'association affiliée dans laquelle il est licencié et/ou qui a transmis sa demande.

EXIGENCES PREALABLES

A conserver par le candidat

- ☐ **Avoir 15 ans révolus**
- ☐ Fournir la **copie diplôme premiers secours** (PSC1, AFPS, SST) : les attestations de participation et la formation initiation aux alertes et aux premiers secours effectués pendant la journée d'appel de préparation à l'appel de la défense ne sont pas acceptées.
- ☐ **Justifier d'un niveau de pratique suffisant** pour encadrer un public jeune 7-12 ans initiation (pas d'obligation de classement) : copie de la licence en cours (Classement FFT)
- ☐ Fournir un **certificat médical de moins de 6 mois (non contre-indication à l'enseignement du tennis** OU copie de la licence fédérale de la saison en cours
- ☐ **Photocopie de la pièce d'identité** (CNI ou passeport)

DESCRIPTIF GENERAL DU PARCOURS

Près de 70h de formation :

- **30h de stage en club** (tutorat obligatoire) :
 - 25h d'encadrement de séances collectives jeunes
 - 5h d'animations sportives au sein du club
- **35h sur réglementation/sécurité + pédagogie et initiation des 7-12 ans**
 - 21h en présentiel pour des séances pédagogiques
 - 14h en distanciel pour des apports théoriques
- **5h de formation en e-learning (LIFT)**
 - 3h connaissance de la galaxie tennis
 - 2h sur la protection des mineurs
- **2 actions complémentaires**
 - De 4 à 7h d'immersion avec les équipes du comité pour organiser les événements du calendrier départemental

FIN DE FORMTION

Une remise de diplôme sera organisée en fin de parcours de formation à l'occasion d'un événement majeur de la vie du tennis départemental.

DISTANCIEL

*Ordinateur avec connexion wifi
Application teams installée
Matériel de prise de notes*

COACHING (2h)

27/06	19h50 21h00	1	Lancement de la formation Présentation – Cadrage - Cohésion
27/08	19h50 21h00	2	Attendus des séances péda Cadrage - Prépa séance

E-LEARNING (5h)

La FFT, via la plateforme du LIFT, propose de suivre en distanciel 2 modules de formation en autonomie pour compléter le cursus de formation de l'Initiateur Fédéral. Ces modules sont à suivre entre le 27/06 et le 8/07.

LIVE SESSION (12h)

8/07	19h50 21h30	1	La démarche pédagogique La chaîne du jeu
11/07	19h50 21h30	2	Les différentes formes d'exercices
15/07	19h50 21h30	3	Connaissances du jeu de FDC : TA/TK
18/07	19h50 21h30	4	Connaissances du jeu au filet et S/R : TA/TK
22/07	19h50 21h30	5	Le niveau Rouge : Chronologie apprentissage
25/07	19h50 21h30	6	Le niveau Orange : Chronologie apprentissage
19/08	19h50 21h30	7	Les règles de sécurité Les évaluations
22/08	19h50 21h30	8	Murs et répéteurs Tennis cooleurs

PRÉSENTIEL

*Repas tiré du sac
Tenue de sport avec raquette
Matériel de prise de notes*

STAGE EN CLUB (30h min)

Encadrement d'un public de jeunes âgées de 7 à 12 ans de niveau rouge à orange supervisé par un tuteur enseignant.

SEANCES PEDAGOGIQUES (21h)

30/08	8h30 12h00	1	Groupe - Sécu – Savoir-être Club : Thizy
30/08	13h00 16h30	2	Le niveau rouge Club : Thizy
31/08	8h30 12h00	3	Le niveau rouge Club : Thizy
31/08	13h00 16h30	4	Le niveau orange Club : Thizy
1/09	8h30 12h00	5	Le niveau orange Club : Cours la Ville ?
1/09	13h00 16h30	6	Sensib. nouvelle école Tennis Club : Cours la Ville ?

2 DEMI-JOURNÉES D'ACTION COMPLEMENTAIRE

- Un temps d'immersion auprès des équipes du comité lors de l'organisation d'événements sportifs à l'échelon départemental.
- Calendrier des actions partagé ultérieurement
- Actions ouvrant droit à remise de 150€ sur les droits d'inscription à la formation IFT



FICHE INSCRIPTION FORMATION
Initiateur Fédéral Tennis 2024 2025
« mixte et décentralisée »

CANDIDAT (remplir tous les champs)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Tel portable (candidat) : _____ Adresse mail (candidat) : _____

Classement 2024 : _____ Meilleur classement : _____

Nationalité : ☐ Française ☐ Autre (à préciser) : _____

N° sécurité sociale complet (15 chiffres) : _____ N° de licence FFT : _____

Situation professionnelle (étudiant, salarié, bénévole, autre,...) : _____

Si candidat mineur, coordonnées du tuteur légal :

Tel : _____ Mail : _____

SITUATION À L'ENTREE EN FORMATION

NIVEAU DE FORMATION

☐ Aucun diplôme ☐ Brevet des collèges ☐ BEP – CAP ☐ Bac techno/pro

☐ Bac général ☐ DEUG – DUT – BTS ☐ Bac + 3 ou plus : _____

DIPLOMES SPORTIFS ET FEDERAUX

☐ Arbitrage/juge-arbitrage : date et lieu : _____

☐ Autres Diplômes d'Etat obtenus : _____

SITUATION SOCIO PROFESSIONNELLE

Vous êtes salarié(e) : ☐ OUI ☐ NON Si salarié, type de contrat : ☐ CDI ☐ CDD

Vous êtes demandeur d'emploi : _____ Inscrit à Pôle Emploi : ☐ OUI ☐ NON

Bénéficiaire du RSA : ☐ OUI ☐ NON Bénéficiaire de l'ARE : ☐ OUI ☐ NON

Autre situation : ☐ étudiant ☐ travailleur indépendant ☐ autre : précisez : _____

Situation de handicap : ☐ OUI ☐ NON

FINANCEMENT DE LA FORMATION

COUT DE LA FORMATION : 250 euros

FINANCEMENT : ☐ CHEQUE ☐ VIREMENT (Hello Asso)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 juin 2024

Dossiers incomplets ou sans règlement non enregistrés

A retourner au comité départemental

CANDIDAT - STAGIAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

Sur le principe de la formation en alternance, je m'engage à :

- être présent pendant la totalité des journées de formation, à suivre les heures de formation en présentiel comme à distance (selon la formation retenue).
- participer au stage pratique de 30h minimum sous la supervision d'un tuteur pédagogique DE
- participer à 2 actions dirigées vers le public 7-12 ans au sein de mon club
- effectuer ma formation en e-learning
- effectuer les actions complémentaires prévues dans mon cursus de formation.

Date et signature :

CLUB - PRESIDENT

Nom et numéro FFT du club : _____

Président(e) : _____

Tel : _____ Mail : _____

Je m'engage à permettre au stagiaire de :

- d'effectuer son stage (enseignement + 2 actions en interne)
- de permettre au tuteur pédagogique de dégager sur son temps de travail les disponibilités nécessaires à l'accompagnement du stagiaire.

Date et signature :

TUTEUR PEDAGOGIQUE

Nom : _____ Prénom : _____

Tel : _____ Mail : _____

Numéro de carte professionnelle : _____

Je m'engage à :

- accompagner le candidat pendant la totalité de son parcours de formation IFT
- à m'impliquer dans mon rôle de tuteur (obligation d'être sur le terrain avec le stagiaire sur 30 heures).

Date et signature :